Annexe 8.3 - Trame de plan d’assurance qualité

* Enjeux du marché (fonction de la période à laquelle le PAQ est créé ou mis-à-jour)
* Organisation qualité
  + Acteurs, comitologie
  + Lien entre le système qualité et la direction de programme
  + Stratégie d’animation qualité, notamment vis-à-vis des acteurs opérationnels
  + Dispositif de collecte et de traitement des non-conformités et des propositions d’amélioration
* Gestion des ressources
  + Processus de mise à disposition et de remplacement des ressources nécessaires à l’exécution des prestations du présent marché
  + Dispositif de suivi des arrivées et des remplacements, notamment pour ce qui concernent les habilitations
  + Dispositif d’accueil et de montée en compétence des collaborateurs
  + Dispositif de suivi des compétences des collaborateurs
* Dispositif de suivi des indicateurs de performance
  + Notamment les indicateurs pénalisables du présent marché
* Dispositif de coordination et de capitalisation des connaissances
  + Interne au marché et vis-à-vis des autres acteurs (ANTAI, titulaires des autres marchés des programmes CNT)
* Dispositif de revue des prestations et des livrables
* Dispositif de suivi des actions correctives
* Stratégie de mise à jour et d’optimisation des référentiels documentaires de l’ANTAI
* Dispositif de gestion des risques
* Stratégie d’amélioration continue des prestations du présent marché y compris sur le volet de la performance environnementale
  + A contextualiser en fonction de la période à laquelle le PAQ est créé ou mis-à-jour